



nombre personnes location vacances

Par **Emiski**, le **12/03/2013** à **08:49**

Bonjour, nous avons loué un appartement au ski pour le week end, pour 8 personnes. Il y a effectivement 8 couchages. Un de nos amis risque de passer nous voir et eventuellement de rester dormir. Devons nous impérativement prévenir les propriétaires de l'appartement? Peut on dormir à 9 dans un logement prévu pour 8 au niveau de la loi? Merci cordialement

Par **janus2fr**, le **12/03/2013** à **09:10**

Bonjour,
S'agissant d'une location saisonnière, le contrat signé fait loi. Vous devez donc le respecter, y compris sur le nombre d'occupants.
De plus, pour ce type de location, il y a une taxe de séjour perçue par personne et par jour, une personne supplémentaire devrait donc payer la taxe en question...